



Conseil Municipal des Jeunes Compte-rendu de la séance du 15 mars 2017

Etaient présents :

Le maire, M. CHEVIGNY

L'adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, C. TISSOT

Les Conseillers municipaux jeunes :

Victoria CAUFRIEZ (*arrivée à 19h 25*), Vadim CONTAMINE, Paul CORNIERE, Mathilde DAHEB, Mila GAUCHER, Morgane HEDIN-DEUTSCHER, Aurélien JAISSON, Cyprien JAISSON, Louise OLANIE, Nicolas PEWINSKI, Célia PIQUERAS, Nicolas PIZZALI, Romane RICHARD, Mathis TETARD, Inès TISSOT, Maëlle WEISS

Les membres du Conseil Municipal :

Mmes BRIXY, JAISSON et MM CONTAMINE, NEGLOKPE

Absent : M. BLOT

M. le Maire ouvre la séance à 19h.

Au début de la séance, M. le Maire procède à l'installation de M. Cyprien JAISSON.

Un appel nominatif est ensuite effectué par Monsieur le Maire.

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU 13 DECEMBRE 2016

Monsieur le Maire rappelle les points traités au cours de la séance du 13 décembre 2016 et demande s'il y a des observations sur le compte-rendu transmis.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 **EST ADOPTE A L'UNANIMITE (Cyprien, Louise, Mathis et Mila, absents lors de la précédente séance, ne prennent pas part au vote).**

2. INFORMATIONS CIVIQUES

Elections présidentielles et législatives

Le Président de la République est élu, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors de l'élection présidentielle qui se déroulera les 23 avril et 7 mai 2017. Son mandat dure 5 ans. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la **majorité absolue** (égal à la moitié des voix plus une) des suffrages exprimés. Les 2 candidats arrivés en tête peuvent se présenter au second tour.

Les députés sont également élus au suffrage universel direct pour 5 ans (sauf dissolution de l'assemblée), au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. (Dans **le scrutin uninominal majoritaire à deux tours**, la réussite au premier tour est conditionnée par l'obtention d'une majorité absolue des voix, avec l'obligation de réunir un nombre minimal d'électeurs inscrits. Faute d'avoir atteint ce seuil, un second tour est organisé. Les élections législatives sont prévues les 11 et 18 juin 2017. Le rôle du député est notamment de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement.

Journée Défense et Citoyenneté

Tout jeune français doit se faire recenser durant le premier trimestre suivant ses 16 ans. (Mais si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.)

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

L'absence de recensement est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

3. ORGANISATION DE LA SOIREE DES COLLEGIENS

93 inscriptions au 14/03

Manque l'inscription de 3 jeunes conseillers !

Chaque jeune conseiller devra apporter un plat salé et un autre sucré

Rendez-vous sur place le matin à 10h (tous les membres du CMJ) pour préparer la salle puis à 18h (Victoria, Morgane, Vadim, Maëlle, Romane et Inès) pour derniers préparatifs.

4. VISITE DE L'USINE AZUR ET DU SENAT

Visite de l'usine AZUR

Initialement prévue le 4 mars, elle est reportée au samedi 13 mai.

Pour l'instant, seuls six jeunes sont inscrits.

Sont intéressés : Mathilde, Aurélien, Cyprien, Maëlle, Paul, Nicolas PEWINSKI, Morgane, Vadim

Ne sont pas sûrs : Nicolas PIZZALI, Célia

Merci de répondre (négativement ou positivement) avant le 31 mars.

Visite du Sénat

Prévue le vendredi 30 juin au matin.

Mathilde et Mila ne pourront pas venir, certaines épreuves du Brevet des Collèges ayant lieu ce jour-là.

Merci de répondre (négativement ou positivement) avant le 30 avril.

5. PROJET SITE WEB CMJ

Ce projet de site devrait permettre une meilleure communication. Il faudra également lui trouver un nom et définir son contenu ainsi que son mode de suivi.

Si certains jeunes conseillers ont des idées, ils peuvent se rapprocher de Bruno CONTAMINE ou d'Ernest NEGLOKPE avant le début du mois d'avril.

Une synthèse du projet sera faite et une décision **commune** sera prise.

6. REFLEXIONS EN SOUS-GROUPES SUR LES PROJETS A VENIR (JOURNEE SPORTIVE, PROJET DE SOLIDARITE ET BROCANTE)

Les membres se sont ensuite réunis en sous-groupes pendant environ 30 minutes afin d'avancer sur les projets 2017.

Les élus se sont répartis entre les groupes.

Pour rappel, il n'existe plus de répartition des jeunes conseillers par commissions. Ils se scindent en groupes de 6 ou 7 jeunes avec des élus sur un projet.

Le groupe est constitué en tenant compte, dans la mesure du possible, de leurs préférences. Les autres membres et élus se grefferont ensuite pour finaliser le projet et aider à sa réalisation.

Après échanges, un rapporteur au sein de chaque groupe a rendu compte des travaux dans la seconde partie de la séance plénière.

7. RESTITUTION EN SEANCE PLENIERE

Journée sportive

L'idée est d'organiser cette journée sur des bases plus simples qu'en 2015 notamment au niveau de la logistique et des moyens humains. Des activités comme le football, le basket-ball, l'ultimate, la course-relai pourrait être organisées ainsi qu'un pique-nique géant.

Les équipes seront constituées de façon homogène et concerneront les personnes à partir de 9 ans.

Seul condition sine qua non à la tenue de cette manifestation : le nombre de bénévoles présents ainsi que la date prévue qui tombe durant un week-end férié. En cas de bénévoles en nombre insuffisant, la manifestation ne se fera pas !

Brocante du 24 septembre 2017 et projet de solidarité

Des groupes, constitués de jeunes conseillers et d'adultes, passeront chez les frettois en deux temps (fin juin/début juillet puis en septembre) afin de récolter des jouets et des livres qui seront ensuite déposés à la Mairie et entreposés dans un local.

Une partie de la récolte sera redonnée directement à une association caritative (le Secours Populaire) et une autre mise en vente afin de récolter des fonds pour le CMJ.

Il faudra un emplacement plus visible.

Le Conseil Municipal des Jeunes, après en avoir délibéré, **DECIDE, A L'UNANIMITE**, de participer à la Brocante qui aura lieu le dimanche 25 septembre.

QUESTIONS DIVERSES

Berges saines

Le 29 avril après-midi

Cérémonies du 8 mai 1945

Rendez-vous à la stèle des fusillés, avenue des Lilas à partir de 10h 15.

Une invitation sera envoyée aux membres du CMJ.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h 30.